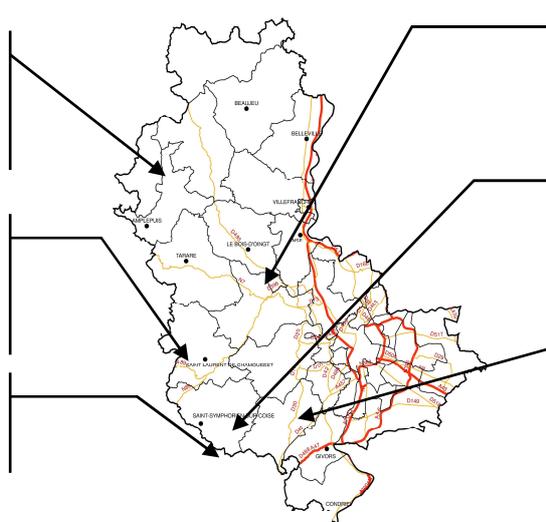




La Chapelle de Mardore 650M
Cumul température 01/02 : 197°C
Hauteur d'herbe moyenne dans les parcelles : 4.6cm

Meys-600 M
Cumul température 01/02 : 258°C

Grammond-800 M
Cumul température 01/02 : 233°C



Bibost- 400 M
Cumul température 01/02 : 283°C
Croissance hebdomadaire : 40kg (23kg sur 15j)
Mise à l'herbe depuis 05/03

Larajasse 700 M
Cumul température 01/02 : 233°C
Hauteur d'herbe moyenne dans les parcelles : 4.7 cm

St jean de touslas -250 M
Cumul température 01/02 : 305°C
Hauteur d'herbe moyenne dans les parcelles : 5.4 cm

Les 250° sont dépassés sur les secteurs les plus précoces, la mise à l'herbe peut débuter notamment si l'on dispose de parcelles de déprimage.

La hauteur d'herbe dans les parcelles pâturées dépend de la somme de température mais aussi de la façon dont vous avez exploité l'herbe à l'automne dernier. Pour la mise à l'herbe, on visera une hauteur moyenne sur la surface de base d'environ 5-6cm. Le démarrage de la croissance dépend de cette hauteur mais aussi des cumuls de température journaliers. C'est à partir de 250° de somme de température que le lien entre croissance et température est fort.

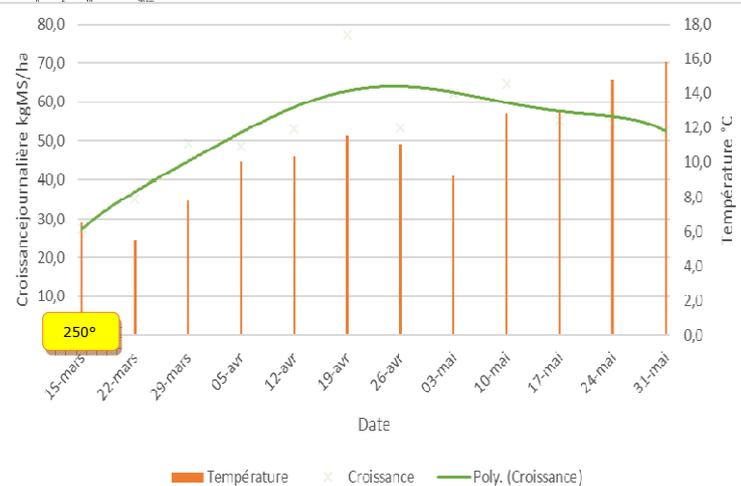
Sur les secteurs les plus précoces, la croissance a démarré la semaine dernière avec près de 40kg/j/ha. Les températures annoncées cette semaine devraient maintenir ce niveau de croissance. La mise à l'herbe est d'actualité. Sur ces premières semaines de mise à l'herbe, la transition passe par une gestion du temps de présence au pâturage.

Sur les secteurs les plus tardifs, les 250° vont arriver cette semaine. La mise à l'herbe peut se réaliser si la surface accessible est importante (>30 ares/vl), ou si on est habituellement dépassé par l'herbe et si les conditions de portance sont correctes.

Mise à l'herbe des génisses, la mise à l'herbe des élèves est conditionnée au chargement des parcelles de base. Si vous disposez de parcelle de foin, c'est le moment de les faire déprimer. Un déprimage de ces parcelles peut améliorer la qualité du couvert en faisant taller les graminées et en laissant de la lumière aux légumineuses. Le déprimage sur parcelle de foin peut se réaliser jusqu'à 450° sur les parcelles fertiles et jusqu'à 550° sur les prairies moins fertiles (graminées à feuilles fines) sans pénaliser le rendement. Ce déprimage permet aussi de décharger les pâtures de bases qui sont souvent dégradées par surutilisation estivale.

Entretien des prairies

Si l'actualité est à la préparation de la mise à l'herbe, la herse à prairie doit être remise. En effet, dans 80% des cas son passage n'est pas justifié et quand il est réalisé dans des conditions « limites » (portance insuffisante, conditions humide etc) il est souvent plus préjudiciable à la prairie qu'il lui est favorable. L'utilisation de ce matériel n'est justifiée qu'en présence de taupinière pour limiter les risques de souillure du fourrage ou en cas de fumure organique résiduelle.



Lien entre croissance et somme de température (source patu'ra 2014-2019)

